

25 JUIN 2019

## Note aux professionnels de santé

**Objet :** Médicaments de consonance ou d'apparence semblables

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une réclamation parvenue à la DPM concernant un incident évoquant la dispensation d'un médicament différent de celui prescrit par le médecin en raison d'une ressemblance au niveau des conditionnements secondaires (**PMS-CLONAZEPAM et PMS-BACLOFEN flacons de 100 comprimés des laboratoires Pharmascience INC Canada**), nous tenons à avertir les professionnels de santé que de nombreux médicaments peuvent être confondus en raison des similarités de leurs noms, de leurs présentations ou de leurs conditionnements secondaires ce qui pourrait conduire à des conséquences graves ou même fatales.

De ce fait, afin de prévenir ce risque de confusion, nous appelons les professionnels de santé à prendre les mesures nécessaires pour appliquer certaines démarches susceptibles de minimiser les risques liés aux médicaments dont le nom ou l'apparence prêtent à confusion :

- Séparer clairement ces médicaments
- Déposer une contre étiquette sur la boîte différenciant entre ces médicaments de façon à en avertir ceux qui les dispensent
- Mettre en place une double vérification lors de la dispensation pour s'assurer de donner au bon patient, la spécialité pharmaceutique prescrite.

Comptant sur votre coopération, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées

Ministère de la Santé  
Chargé de la Gestion de la Direction  
de la Pharmacie et du Médicament  
Pr. Ag. Meriem RAZGALLAH KHROUF